



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Morbihan

Commune : Île-d'Houat

Autres communes :

R500

Appellation : Dolmen à galerie de Stang-Vras

Monument(s)

Appellation : Dolmen à galerie de Stang-Vras

Protection : classement

Arrêté : classement le 27/05/1931

Étendue de la protection : Dolmen à galerie de Stang-Vras (cad. I 3) : classement par arrêté du 27 mai 1931

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.